

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
ARRONDISSEMENT D'ARRAS  
CANTON DE BEAUMETZ-LES-LOGES

2016/015

**COMMUNE DE HABARCQ**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille seize, le 25 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 19/04/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice.

Etaient absents : Muriel MOMEUX et Valérie FRUMERY, excusées.

Pouvoir : Muriel MOMEUX donne pouvoir à Olivier GALLET. Valérie FRUMERY donne pouvoir à Sébastien BEUGIN.

Monsieur Maxence GLORIAN est élu secrétaire de séance.

**SEANCE : 25 AVRIL 2016**

**OBJET : TAUX D'IMPOSITION 2016**

Le Conseil Municipal, unanime, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et retient les taux suivants pour l'année 2016 :

Taux de TAXE D'HABITATION	: 19.31 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	: 9.77 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	: 36.18 %

Pour extrait conforme  
A Habarcq, le 25 avril 2016  
Le Maire,

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture  
le \_\_\_\_\_ et publication le \_\_\_\_\_  
A Habarcq, le \_\_\_\_\_  
Le Maire,

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
ARRONDISSEMENT D'ARRAS  
CANTON DE BEAUMETZ-LES-LOGES

2016/016

**COMMUNE DE HABARCQ**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille seize, le 25 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 19/04/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice.

Etaient absents : Muriel MOMEUX et Valérie FRUMERY, excusées.

Pouvoir : Muriel MOMEUX donne pouvoir à Olivier GALLET. Valérie FRUMERY donne pouvoir à Sébastien BEUGIN.

Monsieur Maxence GLORIAN est élu secrétaire de séance.

**SEANCE : 25 AVRIL 2016**

**OBJET : COMPTE DE GESTION 2015, COMPTE ADMINISTRATIF 2015, AFFECTATION DU RESULTAT.**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Danièle LALIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. Nicolas CAPRON après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		195 267.91 €	39 102.91 €	0.00 €	39 102.91 €	195 267.91 €
Part affectée à investiss		<b>46 102.91 €</b>				<b>46 102.91 €</b>
Opérations de l'exercice	326 032.02 €	405 660.58 €	128 841.29 €	83 977.25 €	454 873.31 €	489 637.83 €
<b>Totaux</b>	<b>326 032.02 €</b>	<b>554 825.58 €</b>	<b>167 944.20 €</b>	<b>83 977.25 €</b>	<b>493 976.22 €</b>	<b>638 802.83 €</b>
Résultat de clôture		228 793.56 €	83 966.95 €			144 826.61 €
Besoin de financement			83 966.95 €			au compte 001 (déficit d'investissement reporté)
Excédent de financement						au compte 001 (excédent d'investissement reporté)
Restes à réaliser DEPENSES			12 900,00 €			
Restes à réaliser RECETTES			5 000,00 €			
Besoin total de financement			91 866.95 €			
Excédent total de financement						

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

91 866.95 €
136 926.61€

au compte 1068  
au compte 002

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2015 (13 voix pour, 1 abstention), approuve le compte de gestion (14 voix pour, 1 abstention) et décide d'affecter le résultat comme ci-dessus.

Pour extrait conforme  
A Habarcq, le 25 avril 2016  
Le Maire,

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture  
le et publication le  
A Habarcq, le  
Le Maire,

# REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
ARRONDISSEMENT D'ARRAS  
CANTON DE BEAUMETZ-LES-LOGES

2016/017

## COMMUNE DE HABARCQ

### **Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille seize, le 25 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 19/04/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice.

Etaient absents : Muriel MOMEUX et Valérie FRUMERY, excusées.

Pouvoir : Muriel MOMEUX donne pouvoir à Olivier GALLET. Valérie FRUMERY donne pouvoir à Sébastien BEUGIN.

Monsieur Maxence GLORIAN est élu secrétaire de séance.

**SEANCE : 25 AVRIL 2016**

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2016**

Monsieur le Maire demande à Yann CANDELIER, secrétaire de mairie de présenter au Conseil Municipal le budget primitif pour 2016 qui se résume comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
<b>RECETTES</b>	<i>Recettes réelles</i> 400 416.00 €	<i>Recettes réelles</i> 13 657.00 €	<b>766 908.17 €</b>
	<i>Résultat reporté 2015</i> 136 926.11 €	<i>Résultat reporté 2015</i> 91 866.95 €	
	<b>Total</b> 537 342.61 €	<b>Virement du fonctionnement</b> 124 041.61 €	
		<b>Total</b> 229 565.56 €	
<b>DEPENSES</b>	<i>Dépenses réelles</i> 413 301.00 €	<i>Dépenses réelles</i> 145 598.61 €	<b>766 908.17 €</b>
	<b>Virement à l'investissement</b> 124 041.61 €	<b>Résultat reporté 2015</b> 83 966.95 €	
	<b>Total</b> 537 342.61 €	<b>Total</b> 229 565.56 €	

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, approuve le budget primitif 2016.

Pour extrait conforme  
A Habarcq, le 25 avril 2016  
Le Maire,

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture  
le \_\_\_\_\_ et publication le \_\_\_\_\_  
A Habarcq, le \_\_\_\_\_  
Le Maire,

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
ARRONDISSEMENT D'ARRAS  
CANTON DE BEAUMETZ-LES-LOGES

2016/018

**COMMUNE DE HABARCQ**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille seize, le 25 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 19/04/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice.

Etaient absents : Muriel MOMEUX et Valérie FRUMERY, excusées.

Pouvoir : Muriel MOMEUX donne pouvoir à Olivier GALLET. Valérie FRUMERY donne pouvoir à Sébastien BEUGIN.

Monsieur Maxence GLORIAN est élu secrétaire de séance.

**SEANCE : 25 AVRIL 2016**

**OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DES VALLEES DU GY ET DE LA SCARPE**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la modification des statuts du Syndicat des Eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe suite à l'adhésion de dix nouvelles communes au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et demande de bien vouloir approuver ces modifications.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime approuve la modification des statuts du Syndicat des Vallées du Gy et de la Scarpe.

Pour extrait conforme  
A Habarcq, le 25 avril 2016  
Le Maire,

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture  
le \_\_\_\_\_ et publication le \_\_\_\_\_  
A Habarcq, le \_\_\_\_\_  
Le Maire,